

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Françoise Schenk-Gottret, Didier Bonny, Christian Brunier, Michel Forni, Alain Charbonnier, Thierry Charollais, Alain Etienne, Guy Mettan, Lydia Schneider Hausser, Anne Emery-Torracinta et Sylvia Leuenberger

Date de dépôt : 19 novembre 2008

Proposition de motion

invitant le Conseil d'Etat à favoriser l'achat des produits du commerce équitable

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que pour la première fois en 2005, le commerce mondial des marchandises a dépassé le montant de 10 000 milliards de dollars américains ;
- que la même année 2005, la part des produits agricoles au commerce mondial est tombée à un niveau plancher de seulement 8% ;
- que les exportations des 50 pays les plus pauvres ont représenté seulement 0,8% des exportations mondiales ;
- que le revenu des pays pauvres a diminué de plus de 250 milliards de dollars pour la première fois depuis 1986 ;
- que la globalisation a non seulement provoqué une énorme croissance mondiale, mais aussi aggravé le degré de pauvreté des plus pauvres ;
- que le commerce équitable vise aussi à donner une chance aux maillons les plus faibles de la chaîne commerciale à assurer leur existence propre par le travail, à garantir des conditions de travail respectant la dignité humaine,

invite le Conseil d'Etat

à favoriser les achats de produits issus du commerce équitable.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Pour la première fois en 2005, le commerce mondial des marchandises a dépassé le montant de 10 000 milliards de dollars américains. La même année 2005, la part des produits agricoles au commerce mondial est tombée à un niveau plancher de seulement 8%. Les exportations des 50 pays les plus pauvres ont représenté seulement 0,8% des exportations mondiales. Le revenu des pays pauvres a diminué de plus de 250 milliards de dollars pour la première fois depuis 1986. La globalisation n'a pas seulement provoqué une énorme croissance mondiale, elle a aussi aggravé le degré de pauvreté des plus pauvres.

Le commerce équitable vise aussi à donner une chance aux maillons les plus faibles de la chaîne commerciale, à assurer leur existence propre par le travail : grâce à des prix minimaux stables, le système de primes, l'assurance de l'écoulement des produits sur le long terme et des préfinancements ; mais aussi par la garantie de conditions de travail respectant la dignité humaine, l'exigence de projets communautaires, la démocratisation et l'interdiction de la discrimination et du travail des enfants ; enfin, par des cultures respectant l'environnement, le listage des substances interdites, la promotion des cultures biologiques et l'interdiction des OGM.

Aujourd'hui déjà, une vingtaine d'organisations nationales de commerce équitable appliquent ces critères à un volume annuel de 1,6 milliard d'euros de produits du commerce équitable en favorisant 570 organisations de producteurs réparties dans une cinquantaine de pays. Ce sont 1,4 million de producteurs qui bénéficient d'un avenir dans la dignité grâce aux réseaux du commerce équitable et 6 millions d'êtres humains en bénéficient indirectement, ce qui atteste de l'efficacité de cette prestation. Toutefois, la part de commerce équitable à la totalité du commerce mondial n'est toujours que de 0,01%, ce qui est infiniment trop peu.

Les pouvoirs publics jouent un rôle important pour l'avenir du commerce équitable. Actuellement, 96% de son chiffre d'affaires résulte exclusivement du commerce de détail. C'est trop peu pour le reste. En effet, 50% des produits alimentaires achetés par les pouvoirs publics sont consommés « hors les murs » et rien que les restaurants du personnel et les mensa, par exemple, représentent le tiers de cette consommation.

Les études de marché et autres recherches ont montré qu'il y a une grande envie de pouvoir consommer des produits Max Havelaar ou d'autres labels de commerce équitable dans les restaurants (du personnel) ou dans d'autres lieux et que la population suisse a des attentes élevées envers ses autorités (et envers les entreprises) quant à la concrétisation de leur responsabilité vis-à-vis de la société. Max Havelaar a d'ailleurs développé ses offres à l'intention des consommateurs importants et de la branche de la restauration. Les pouvoirs publics sont donc invités à y donner suite dans leurs achats destinés aux restaurants du personnel et également dans leurs autres acquisitions.

Les standards ou codicilles sociaux que doivent respecter les entreprises produisant pour les filières du commerce équitable contribuent fortement à la progression de la justice sociale dans le commerce international (par exemple « SA 8000 », « Clean Clothes Campaign », « Max Havelaar », etc.). En plus de leur engagement dans l'aide classique à la coopération et au développement, les pouvoirs publics peuvent apporter une contribution importante à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en recourant davantage au commerce équitable dans leur politique d'achat.

La Confédération, les cantons et les communes adjugent chaque année un montant de 34 milliards de francs en fourniture de marchandises, de services et de mandats de construction. Cette somme représente le 25% de toutes les dépenses des pouvoirs publics et 8% du PIB. Cet important marché de consommation implique une attitude responsable. Les marchés publics peuvent contribuer à aiguiller la société sur la voie du développement durable et à améliorer la qualité de la vie, non seulement au plan local, mais sur un plan mondial.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à réserver un bon accueil à cette proposition de motion.